



**COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES**

Dossier suivi par Julien YOUINOU
Responsable du Service Juridique

Tél. : 05.46.39.56.65
JY/CC/EG

Madame Catherine GAUTIER

Gérante

JEFCA MUSIQUE SARL

94 chemin des Coronilles

30900 NÎMES

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception
N°2C 162 189 4248 3

Objet : Avenant n°1 au Contrat de cession conclu entre la Ville de ROYAN et JEFCA MUSIQUE SARL
« LE PERE NOËL ET SON LUTIN » & « VILLAGE GRAND NORD »
du 4 décembre 2020 au 3 janvier 2021 à ROYAN

Madame,

Je vous remercie de bien vouloir trouver ci-joint, pour attribution, un exemplaire « original » de l'Avenant n°1 au contrat de cession désigné en objet, conclu entre la Ville de ROYAN et JEFCA MUSIQUE SARL.

Par ailleurs, vous trouverez également ci-joint un chèque d'acompte d'un montant de 15.825 € (quinze mille huit cent vingt-cinq euros).

Monsieur Julien YOUINOU, *Responsable du Service Juridique* - ☎ 05.46.39.56.65 - se tient à votre disposition pour les éventuels compléments d'information que vous pourriez souhaiter obtenir.

Je vous souhaite bonne réception de ce document et je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Maire,
par délégation,
Le Premier Adjoint,



Didier SIMONNET

P.J./2

*Exp. au RAR
le 08.10.2021*

En provenance de :

~~SEFCA MUSIQUE SARL
3 Le chemin des Fontaines
30900 NIMES~~

SGRZ V25 MSR 2A 19-1160103 09-20



**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR :

AR 2C 162 189 4248 3



Renvoyer à

FRAB

Présenté / Avisé le : 14/10/21
Distribué le : 14/10/21

Je soussigné(e) déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

Signature
Cameralda

- CNI / permis de conduire
- Autre :

Signature facteur *

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.
La Poste agrément n° C803

Ville de Royan SJ
Hôtel de Ville (D21.510)
80 avenue de Penkaillec
17205 ROYAN Cedex





AVENANT

Au contrat de cession du 3 septembre 2020 pour les spectacles :

« LE PERE NOËL ET SON LUTIN » & « VILLAGE GRAND NORD »

Conclus entre LA VILLE DE ROYAN & JEFCA MUSIQUE SARL

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par Monsieur Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n°20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonction et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

- Les dates des spectacles sont modifiées ainsi

« Du 3 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclus, selon horaires en annexe 2 »

- L'article IV – MODALITES DE PAIEMENT – PENALITES DE RETARD est modifié ainsi :

« Le règlement du prix de cession toutes taxes comprises, tel que défini à l'Article III, sera effectué de la façon suivante :

Un acompte de 30 %, soit 15.825,00 € a été réglé par chèque à la signature du contrat en 2020,

Le solde, soit 36.925,00 € sera réglé sur facture présentée sur Chorus Pro le premier jour de l'évènement, soit le 3 décembre 2021.

Les pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement stipulée seront égales à 3 fois le taux d'intérêt légal, assorties d'une indemnité forfaitaire de recouvrement en cas de retard de paiement de 40 € ainsi que de tout complément sur justification. »

- Les annexes 1 et 2 sont annulées et remplacées par les annexes 1/2021 et 2/2021 jointes au présent avenant

Fait à Nîmes, le 27 septembre 2021

LE PRODUCTEUR

**catherine
GAUTIER**

Signature
numérique de
catherine GAUTIER
Date : 2021.09.27
11:41:05 +02'00'



JEFCA MUSIQUE

Correspondance : 94, chemin des Coronillés – 30900 NÎMES

Siège social : 8, rue d'Estienne d'Orves – 94000 CRETEIL

Tél : 09 54 59 90 84 – Port : 06 85 76 60 54

E-mail : staff@jefca.com

Licences d'Entrepreneur de spectacles CAT 2 : 2-1057772 - CAT3 : 3-1057771

SARL au capital de 7.622,45 €

R.C.S. CRETEIL B 408 331 908 - Code APE 9003 B

07 OCT. 2021

L'ORGANISATEUR

Pour le Maire, par délégation
Le Premier Adjoint

Didier SIMONNET



ANNEXE 1/2021 – Descriptif et technique

Au contrat de cession du 3 septembre 2020 et à son avenant du 24 septembre 2021 :

« LE PERE NOËL ET SON LUTIN » & « VILLAGE GRAND NORD » -
du 3 décembre 2021 au 2 janvier 2022 - Royan

Dans le cadre des festivités de Noël de la ville de Royan 2021

« LE PERE NOËL ET SON LUTIN » Dans La Maison du Père Noël

Mise en place d'une maison de 48m² avec plancher, toit et murs en bois

Terrasse (barrières en bois)

Décorations aux couleurs de Noël

Mobilier de Noël (chaise du Père Noël, lit du Père Noël, Atelier du Père Noël, tables et chaises pour les enfants, cheminée, objets et décorations du Grand Nord)

Et la boîte aux lettres du Père Noël

Présence d'un Père Noël pour photos avec les familles

Présence d'un lutin conteur pour accueil et atelier d'écriture de la lettre au Père Noël

PROTOCOLE SANITAIRE Maison du Père Noël selon réglementation en vigueur au moment de l'évènement.

« VILLAGE GRAND NORD »

Le village Grand Nord s'anime chaque jour de l'évènement avec des artistes et animateurs sur une surface de 200 m²

- Le Camp de Coureur des bois

Mise en place d'un espace avec abris en bois et sapinage, peaux d'animaux, décor

Animations avec un coureur des bois : prise de photos des passants avec des peaux, chansons, théâtre de rue

- Le Tipi d'Amérindien

Mise en place d'un tipi, décor

JEFCA MUSIQUE

Correspondance : 94, chemin des Coronilles – 30900 NÎMES

Siège social : 8, rue d'Estienne d'Orves – 94000 CRETEIL

Tél : 09 54 59 90 84 – Port : 06 85 76 60 54

E-mail : staff@jefca.com

Licences d'Entrepreneur de spectacles CAT 2 : 2-1057772 - CAT3 : 3-1057771

SARL au capital de 7.622,45 €

R.C.S. CRETEIL B 408 331 908 - Code APE 9003 B



Contes sur la forêt, animations avec un amérindien à l'intérieur du tipi, fabrication d'objets traditionnels pour jeune public

- Le Feu de camp

Mise en place d'un décor de feu de camp
Animation « cuisine au sirop d'érable »

- La Cabane à sucre

Mise en place d'une « cabane à sucre », décor
Contes et animations autour du feu de camp pendant la cuisson du sirop d'érable

- La Tire sur Neige

Dégustation de « tire sur neige » (sirop d'érable chaud sur la neige), une ou deux fois dans la journée
Décorations avec des objets traditionnels.

- La Boîte à chansons

Spectacles musicaux live en continu toute la journée
Mise en place d'une scène couverte en bois style « cabane », décor
Spectacle et Animations en musique sur le thème du Québec avec des musiciens

- Décor grand nord

Décor hivernal /ou animaux grandeur nature
Prises de photos conseillées pour petits et grands.

Montage de nos structures prévu entre le 23 novembre et le 30 novembre
Démontage entre le 3 et le 6 janvier (à confirmer avec l'ORGANISATEUR)

A prévoir par votre service technique :

- Emplacements délimités, sécurisés et plats
- chariot élévateur avec conducteur lors du déchargement et chargement
- 2 escabeaux
- 2 boîtiers électriques dont 1 avec triphasé 9000 w pour chauffage (maison du Père Noël)
- Barrières de sécurité autour du site lors du montage/démontage pour nonaccès au public pour des raisons de sécurité
- une personne de votre service technique à disposition lors du montage
- service de sécurité/gardiennage
- Sapins sur pieds pour déco
- Eclairage extérieur des sites
- 1 sapin ignifugé de 2m
- extincteur

JEFCA MUSIQUE

Correspondance : 94, chemin des Coronilles – 30900 NÎMES

Siège social : 8, rue d'Estienne d'Orves – 94000 CRETEIL

Tél : 09 54 59 90 84 – Port : 06 85 76 60 54

E-mail : staff@jefca.com

Licences d'Entrepreneur de spectacles CAT 2 : 2-1057772 - CAT3 : 3-1057771

SARL au capital de 7.622,45 €

R.C.S. CRETEIL B 408 331 908 - Code APE 9003 B



- Praticables pour la cabane scène (4mx6m)
- 30 litres de sable pour le feu de camp
- 20 litres de glace paillette par jour pour la tire sur neige
- Copeaux (facultatif)

La maison, son équipement et sa décoration sont conformes aux normes de sécurité européennes en vigueur (attestation APAVE)

Référent technique et artistique : Simon Genest : 06 12 46 18 31 - simon.genest@orange.fr

Référent administratif : Catherine Gautier: 06 85 76 60 54 - staff@jefca.com

Référent communication : Morgane Buisson : 06 12 46 18 31 - morgane07@wanadoo.fr

JEFCA MUSIQUE

Correspondance : 94, chemin des Coronilles – 30900 NÎMES

Siège social : 8, rue d'Estienne d'Orves – 94000 CRETEIL

Tél : 09 54 59 90 84 – Port : 06 85 76 60 54

E-mail : staff@jefca.com

Licences d'Entrepreneur de spectacles CAT 2 : 2-1057772 - CAT3 : 3-1057771

SARL au capital de 7.622,45 €

R.C.S. CRETEIL B 408 331 908 - Code APE 9003 B



ANNEXE 2/2021 - dates et horaires

Au contrat de cession du 3 septembre 2020 et à son avenant du 24 septembre 2021 :

« LE PERE NOËL ET SON LUTIN » & « VILLAGE GRAND NORD » - du 3 décembre 2021 au 2 janvier 2022 - ROYAN

Dans le cadre des festivités de Noël de la ville de Royan 2021

Suggestions d'horaires d'ouverture au public du Village Grand Nord et la Maison du Père Noël

Du 3 décembre 2021 au 2 janvier 2022

Ouvert tous les jours de 14h00 à 19h00
Sauf les vendredis et samedis jusqu'à 20h00
et le 24 décembre : fermeture à 17h

Fermé les 6, 7, 13 et 14 décembre

Référent technique et artistique : Simon Genest : 06 12 46 18 31 - simon.genest@orange.fr

Référent administratif : Catherine Gautier: 06 85 76 60 54 - staff@jefca.com

Référent communication : Morgane Buisson : 06 12 46 18 31 - morgane07@wanadoo.fr

JEFCA MUSIQUE

Correspondance : 94, chemin des Coronilles – 30900 NÎMES

Siège social : 8, rue d'Estienne d'Orves – 94000 CRETEIL

Tél : 09 54 59 90 84 – Port : 06 85 76 60 54

E-mail : staff@jefca.com

Licences d'Entrepreneur de spectacles CAT 2 : 2-1057772 - CAT3 : 3-1057771

SARL au capital de 7.622,45 €

R.C.S. CRETEIL B 408 331 908 - Code APE 9003 B